



# Comment évaluer la fiabilité de l'information sur Internet



Le Web permet de consulter de très nombreux sites c'est donc un formidable moyen de trouver et d'accéder à l'information. Mais il n'existe aucun contrôle éditorial, tout le monde peut créer des pages, **c'est donc à vous de vérifier la fiabilité des informations publiées.**

## 1. L'adresse URL d'un site



cadenas vert = httpS = HyperText Transfr Protocol Secure  
Cela signifie juste que les données échangées entre vous et le site sont sécurisées (aucun tiers ne peut en récupérer une copie). Cette protection est donc essentielle pour les sites commerciaux ou tous les sites qui nécessitent une inscription **mais ne garantit en aucun cas que les informations du site sont fiables.**

**Le nom de domaine** (ici .gouv.fr) vous renseigne sur l'organisme responsable du site. Cela peut vous donner une première indication de la fiabilité du site.

Quelques exemples :

- .com = tous types de sites
- .org / .asso = associations, organisations
- .gouv = sites gouvernementaux
- .univ = sites universitaires
- .edu = structures éducatives

L'adresse URL n'est pas suffisante pour évaluer la fiabilité d'un site mais elle doit permettre de rejeter d'emblée un certain nombre de sites, notamment ceux à vocation commerciale et de repérer les blogs et les sites personnels à manier avec précaution.

## 2. Les critères d'évaluation

